

EUNIRPA désapprouve les restrictions à l'import souhaitées par Eurofer

17/04/2020 – Tribune de la Sidérurgie

Eunirpa, l'association des transformateurs européens de fil machine non-intégrés, critiquant vivement la proposition d'Eurofer visant à renforcer les sanctions déjà effectives sur les importations, incite vivement la Commission européenne à ne pas réviser ces mesures de sauvegarde.

De fait, l'association européenne représentant les distributeurs d'acier et centres de service non intégrés sur le marché aval, considère que la requête d'Eurofer, destinée à réduire le volume des quotas d'importations de 75% à l'échelle européenne, entraînerait une suppression totale des importations et favoriserait la monopolisation du marché européen de l'acier.

« Outre la demande complémentaire visant à compenser les coûts liés aux fuites de carbone*, les aciéries européennes tentent tout simplement de consolider leurs opérations intégrées sur le marché aval », a commenté EUNIRPA dans son exposé. Il semblerait qu'Eurofer se serve de la crise sanitaire pour « éliminer à terme » les distributeurs indépendants de fil machine. Si les aciéries ont été contraintes de suspendre temporairement leurs opérations sur fond de pandémie de Covid-19, la majorité des centres de service non-intégrés sont toujours opérationnels étant donné qu'ils sont toujours en mesure de s'approvisionner hors de l'UE à des prix raisonnables.

« Toute tentative visant à réduire les disponibilités en matières premières issues du marché import porterait un coup terrible à l'industrie européenne non-intégrée sur le marché aval », a déploré EUNIRPA. C'est la raison pour laquelle l'association exhorte la Commission à ne pas intensifier les restrictions à l'encontre des importations et à s'assurer que le segment sidérurgique non intégré en aval reste compétitif.

Le communiqué d'EUNIRPA fait écho au courrier d'Assofermet, l'association transalpine fédérant les distributeurs d'acier, de ferrailles, adressé récemment à Ursula Von der Leyen, présidente de la Commission, selon lequel la proposition d'Eurofer serait « préjudiciable » pour l'ensemble de l'industrie de l'U (voir nos éditions précédentes).

*La fuite carbone correspond à l'augmentation des émissions mondiales de gaz à effet de serre imputable aux délocalisations de productions en dehors de l'UE décidées dû à l'impossibilité pour les entreprises concernées de répercuter les augmentations de coûts induites par le Système d'Echange de Quotas d'Emissions (SEQE) sur leurs clients sans subir d'importantes pertes de parts de marché au profit de concurrents de pays tiers.